

Conférence des Nations unies sur l'eau 2023



ONU
CONFÉRENCE SUR
L'EAU 2023

NEW YORK
22-24
MARS
2023

UN
RENDEZ-VOUS
HISTORIQUE
À NE PAS
MANQUER

LES TROIS PROPOSITIONS DU PARTENARIAT FRANÇAIS POUR L'EAU POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE MONDIALE DE L'EAU

1

Organiser aux Nations Unies des réunions intergouvernementales sur l'eau douce de façon régulière et non pas une fois toutes les deux générations.

Un mécanisme organisant des rencontres intergouvernementales régulières permettrait aux États membres de :

- **discuter** régulièrement des questions et des défis liés à l'eau et à l'assainissement ;
- **promouvoir** et examiner les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs de développement durable liés à l'eau ;
- **orienter** et alimenter le travail des Nations unies sur l'eau et l'assainissement
- **adopter** des décisions politiques et des mesures correctrices si nécessaire.

→ Le secrétariat de ce mécanisme permanent pourrait être confié à une ONU-Eau renforcée. Il devrait être alimenté par un groupe de scientifiques et d'experts indépendants des Nations unies chargé de collecter des données mondiales sur tous les défis majeurs liés à l'eau et à l'assainissement.

→ La nomination d'un Envoyé Spécial de l'ONU du Secrétaire général pour l'eau et l'assainissement sera une étape importante pour cet objectif.

Nota : Ces sujets font partie des recommandations 65, 66 et 67 du concept paper du Dialogue interactif 5 de la Conférence.

2

Accélérer fortement les actions visant à atteindre les 20 objectifs mondiaux liés à l'eau.

Agir dans les domaines de l'eau et de l'assainissement ne garantit pas l'atteinte des objectifs mondiaux. Le monde est très en retard pour nombre d'entre eux.

- **Des plans d'action** visant explicitement l'atteinte des 20 cibles ODD liées à l'eau sont nécessaires à tous les niveaux de gouvernance. Ces plans doivent organiser la mobilisation des moyens nécessaires : capacités humaines, financements, connaissance et mesures, innovations et gouvernance soient les 5 axes d'accélération préconisés par l'ONU-Eau :
- **Les Etat-membres** de l'ONU devraient faire des points réguliers de leurs progrès collectifs vers les 20 cibles ODD liées à l'eau et prendre des mesures correctrices si besoin.

3

Sortir des « silos » sectoriels et intégrer le rôle central de l'eau et de l'assainissement dans l'Agenda 2030 dans l'ensemble des travaux de l'ONU :

- **Inclure un volet 'eau douce' dans tous les sommets thématiques des Nations Unies**, qu'ils soient relatifs à la Santé, à l'Alimentation, au Climat, à la Biodiversité, à l'Énergie, ou encore au Développement urbain dans l'esprit d'atteindre de façon opérationnelle les nombreuses ambitions de l'Agenda 2030.
- **Organiser un Sommet mondial ONU consacré spécifiquement au thème « eau, sols et agriculture au service du développement durable »** en associant les communautés de l'eau et de l'agriculture.
- **Mobiliser les secteurs utilisant de l'eau (agriculture, énergie, santé, industrie, ...)** pour qu'ils agissent effectivement en direction des objectifs mondiaux liés à l'eau douce. Inversement, mobiliser le secteur de l'eau pour l'atteinte des objectifs mondiaux relatifs à ces secteurs.

Nota : Ce sujet fait partie de la recommandation 68 du concept paper du Dialogue interactif 5 de la Conférence.

french
water
partnership



partenariat
français
pour l'eau

NOS MESSAGES THÉMATIQUES



6.2

Accès à l'eau potable et à l'assainissement

La pandémie SARS-CoV-2 a mis en évidence l'importance vitale de l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène et les difficultés de ceux qui en manquent. Des politiques plus actives sont nécessaires pour :

- **accélérer la réduction du nombre de personnes** qui n'ont pas d'accès satisfaisant à l'eau potable (cible ODD 6.1) ou à l'assainissement (cible ODD 6.2 : accès à des toilettes gérées en toute sécurité), dans tous les contextes et pour toutes les parties de la population ;
- **identifier toutes ces personnes** quels que soient leurs statuts, leurs modes de vie ou leurs nationalités et les suivre statistiquement.
- Dans certains contextes en forte croissance démographique le nombre de personnes sans accès aux services d'eau et d'assainissement augmente : il est impératif **d'inverser cette tendance**.



6.1

Dépolluer les eaux usées

Aujourd'hui, 45% des eaux usées domestiques sont rejetées dans l'environnement sans traitement de dépollution ou avec un traitement insuffisant.

L'objectif mondial relatif à la dépollution des eaux usées (cible ODD 6.3) est ambitieux mais nécessaire pour garantir la bonne santé des êtres humains et des écosystèmes. L'atteindre nécessite d'**agir sur l'ensemble de la filière eaux usées (de la collecte jusqu'au traitement et à la valorisation) en utilisant dans chaque cas des dispositifs adaptés**. Ceux-ci peuvent être collectifs ou individuels.

6.3



6.5



Gérer l'eau de manière intégrée : la GIRE¹ (Cible ODD 6.5)

L'eau connecte tous les écosystèmes de la Terre : non seulement en tant que condition indispensable à la vie, mais aussi en tant que milieu et habitat. Les écosystèmes aquatiques n'existent pas indépendamment des autres écosystèmes terrestres et marins. Ils s'inscrivent dans une continuité : les rivières et les lacs rejoignent la mer grâce aux fleuves, et les espèces que ces milieux abritent dépendent de cette continuité. Les activités humaines en amont ont un impact sur la quantité et la qualité de l'eau en aval, et peuvent modifier la disponibilité de la ressource pour les autres usagers.

Une gestion responsable de la ressource en eau ne peut donc s'inscrire que dans **une gestion intégrée et concertée à l'échelle des bassins versants, qui prend en compte les interactions constantes entre eaux terrestres et eaux marines**. Cette gestion doit être transparente, démocratique, transfrontalière, inclusive et solidaire, et s'appuyer sur la connaissance, la planification des actions, un dialogue avec toutes les parties prenantes afin de partager les besoins et les contributions financières nécessaires de tous les acteurs du bassin versant.

1. Gestion intégrée des ressources en eau

Notre engagement dans le Water Action Agenda :

Water4allSDGs, un outil pour évaluer les impacts de tout projet ou politique du domaine de l'Eau sur TOUS les ODD





L'Eau, marqueur du changement climatique

Le secteur de l'eau a de fortes contraintes pour convenablement s'adapter au changement climatique.

Les membres du Partenariat Français pour l'Eau appellent à un sursaut de la communauté internationale pour respecter les objectifs de l'Accord de Paris en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Pour chaque dixième de degré de réchauffement global supplémentaire, le coût des mesures d'adaptation augmente drastiquement pour le secteur de l'eau, déjà chroniquement sous-financé.

L'eau a également un rôle crucial dans la lutte contre le changement climatique et contre l'aggravation des catastrophes naturelles. Pour l'adaptation de nos sociétés aux impacts de celui-ci d'une part, elle doit être au cœur des plans nationaux d'adaptation (PNA). Pour l'atténuation et les trajectoires bas-carbone d'autre part, l'eau et les écosystèmes aquatiques doivent constituer un axe structurant des contributions **déterminées au niveau national (CDN)**. Dans un contexte de transitions liées au climat, cela permettra d'institutionnaliser au sein des Etats **le dialogue entre l'eau et les autres politiques sectorielles autour d'une vision commune et d'objectifs de long terme.**



Investir dans les Solutions fondées sur la Nature

Investissons dans une eau vivante : les Solutions fondées sur la Nature sont indispensables pour résoudre les crises climatiques, sanitaires et hydriques et l'effondrement de la biodiversité.

Les Solutions fondées sur la Nature permettent de répondre à des défis sociétaux, souvent liés au changement climatique, tout **en protégeant ou en restaurant des écosystèmes cruciaux** pour la biodiversité. Elles répondent au double défi de la protection de la ressource en eau et de la perte de biodiversité, tout en générant de **nombreux bénéfices pour les sociétés humaines** comme l'adaptation aux changements climatiques.

Alors que les Solutions fondées sur la Nature devraient **devenir un réflexe**, elles sont encore trop souvent ignorées par les décideurs politiques, au niveau local comme national. **Il est temps d'investir, en priorité et en complément aux solutions grises, dans ces solutions d'avenir** et de les multiplier en sensibilisant les acteurs publics et privés sur les bénéfices financiers associés aux Solutions fondées sur la Nature, comme la **valorisation des services écosystémiques.**



Eau, Sols et Agriculture

Les communautés de **l'eau et de l'agriculture doivent œuvrer de concert pour servir la triple sécurité hydrique, alimentaire et climatique et, plus globalement, l'atteinte de l'Agenda 2030.** Les transitions agricoles et agro-sylvo-pastorales permettant l'amélioration progressive de la qualité des terres et des sols ainsi que le renforcement de la ressource en eau et de l'irrigation, lorsqu'il est utile et possible dans de bonnes conditions environnementales, font partie des solutions de progrès à promouvoir.

Réussir des transitions à la hauteur voulue en redonnant une cohérence et une efficacité à l'action publique, communautaire et privée, nécessite de s'adapter à chaque contexte, de territorialiser les politiques de l'eau et de l'agriculture, d'agir à l'échelle locale des « territoires de vie » - là où les acteurs concernés peuvent se mobiliser et « faire projet » - et de se contaminer positivement entre niveaux (local, bassin/région, national).



QUELS FINANCEMENTS ?

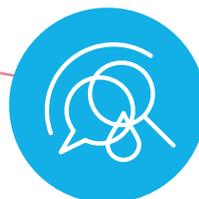
→ Les gouvernements doivent **miser sur la complémentarité des formes de financement** envisageables et permettre aux porteurs de projet un accès facilité aux financements.

Diverses sources de financements sont à privilégier en choisissant celles qui sont les plus adaptées à chaque situation selon le principe des 3T (tarifs, taxes et transferts).

→ Le développement de la finance innovante dite « mixte » [« blended finance »] qui rassemble des financements de différentes origines (privée, publique, solidarité) pour des projets qui concilient l'exigence d'un rendement financier avec l'exigence d'un impact en matière de développement durable doit être au cœur des stratégies des porteurs de projets et des politiques.

Il faut pour cela mettre en place des législations fortes et claires et des institutions efficaces et transparentes pour capter les différents modes de financements.

APPEL À L'ACTION



... POUR DES RÉPONSES D'ACCÈS À L'EAU POTABLE, À L'HYGIÈNE ET À L'ASSAINISSEMENT DE SURVIE ET RÉSILIENTES

La convergence de crises multiples et prolongées (pandémie de Covid, dérèglement climatique, conflits violents, instabilité géopolitique) a exacerbé la fragilité des pays et des régions. Quand la fragilité augmente, les besoins humanitaires augmentent.

Le Partenariat Français pour l'Eau, membre de la [WaSH Road Map](#) (un collectif d'acteurs internationaux du secteur de l'Eau potable, l'assainissement et l'hygiène - EAH) a signé et invite à signer un Appel à l'Action. Cet Appel demande aux gouvernements de :

- **concentrer** leurs soutiens et efforts sur les personnes les plus vulnérables, vivant dans des contextes de Fragilités, Crises et Violences (FCV).
- **soutenir** davantage la réponse et la coordination EAH humanitaire pour fournir des réponses EAH de survie qui soient prévisibles, efficaces (en temps opportun) et suffisantes et ainsi préserver la vie et la santé de ceux qui vivent dans ces contextes.
- **construire et reconstruire** des services et des infrastructures WASH durables et résilients capables de faire face aux crises multiples (conflits, catastrophes naturelles, climat).
- **promouvoir** activement la mise en œuvre effective et le respect des obligations du Droit International Humanitaire (DIH) relatives à la protection du personnel EAH et des infrastructures d'eau et assainissement, en accord avec la résolution 2573 (2021) du Conseil de Sécurité de l'ONU.
- **soutenir** la demande faite au Secrétaire Général de l'ONU pour l'eau de nommer dès que possible un Envoyé Spécial de l'ONU pour l'Eau en charge d'accompagner les Etats sur la mise en œuvre de l'ODD6 et de toutes les cibles ODD liées à l'Eau.

POUR LIRE L'APPEL À L'ACTION :

- [Cliquez ici !](#)

Les actions du Partenariat Français pour l'Eau sont possibles grâce au soutien de ses bailleurs

